

CRITERIUM PROVINCIAL

(séries de classement)

Phases éliminatoires : 4 octobre 2025 : Ms B & C
2 novembre 2025 : Ms D, E & NC & Dames
30 novembre 2025 : réserve éliminatoire

Phase finale : 13 décembre 2025

Horaire : 10 H 00 Présence obligatoire une demi-heure avant le début de la série.

Local J1, 3 et JF : Hall Omnisports de Temploux (rue Visart de Bocarmé, 20 – 5020 TEMPLoux).
Local J2 : Centre Namurois des Sports (Avenue de Tabora, 21 – 5000 NAMUR)

NOM :	PRENOM :	
Date de naissance :/..../.....	Sexe :	Classement :
ADRESSE :	N° :	
Code postal :	Localité :	
Téléphone :/	GSM :/	
E-mail :		
CLUB :	Indice : N.....	N° Licence

Le droit d'inscription s'élève à 8 € payable sur place.

L'absence prévenue sera sanctionnée d'une redevance administrative de 15 € (inscription comprise).

L'absence prévenue au moins 48 h avant la compétition sera réduite à 10 € (inscription comprise).

L'absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25 € (inscription comprise).

Puisque le club ne sera plus invité à payer les « absences », tout paiement non effectué par le joueur dans le délai fixé sera suivi d'une perte de qualification jusqu'à paiement du montant réclamé.

Signature du participant

Signature des parents ou tuteur
(obligatoire pour les mineurs d'âge)

Ce formulaire est à transmettre, complété et signé : **avant le jeudi 25 septembre 2025**

L'inscription peut se faire en ligne : <https://resultats.aftt.be/>

Pascal NOËL
Rue Saint-Roch, 43
5670 NISMES

E mail : pascal.noel.cpn@gmail.com

L'inscription rend la participation obligatoire à la journée éliminatoire, à la journée éliminatoire de réserve éventuelle et à phase finale en cas de qualification. En fonction des inscriptions, des séries pourront être déplacées sur la journée réserve pour une meilleure organisation.